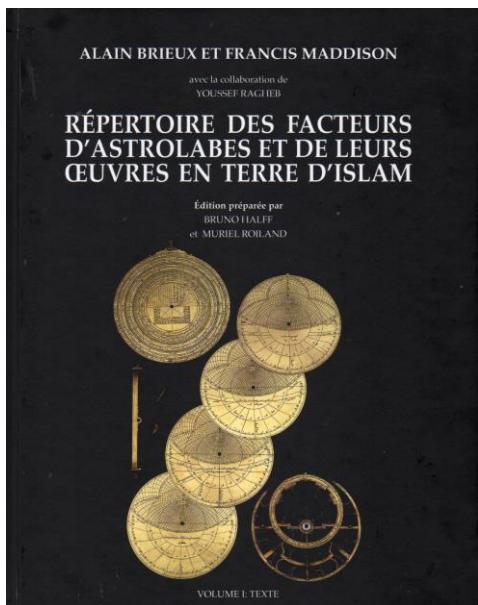


Robert HALLEUX



Alain Brieux et Francis Maddison avec la collaboration de Youssef Ragheb, *Répertoire des facteurs d'astrolabes et de leurs œuvres en terre d'Islam*, édition préparée par Bruno Halff et Muriel Roiland, Turnhout, Brepols, 2021, 2 volumes, 691-498, 969 illustrations.

« Ce n'est pas un petit honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un monument d'érudition, fruit de cinquante années de travail.

En 1973 Alain Brieux, le savant libraire antiquaire de la rue Jacob, qui était en contact avec les musées et les collectionneurs du monde entier, conçut le projet d'un répertoire des facteurs d'astrolabes orientaux et de leurs œuvres qui remplaçait l'inventaire obsolète de R. T. Gunther (1932) et la somme de L. A. Mayer (1956), actualisée en 1959 mais très tôt dépassée par l'afflux des matériaux. Avec son épouse Dominique, Alain Brieux parcourut le monde, de musée en mosquée, de salle de vente en chambre forte. Très

tôt, il fut rejoint par Francis Maddison (1927-2006), conservateur du Musée des sciences d'Oxford depuis 1964. A la mort d'Alain Brieux, en octobre 1985, Maddison continua la tâche, entouré d'un groupe d'amis : Dominique Brieux, les directeurs successifs de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Jean Glénisson, Louis Holtz, Jacques Dalarun, Anne Marie Eddé, Nicole Bériou et François Bougard ; les historiens des sciences Guy Beaujouan et Emmanuel Pouille et l'arabisant Youssef Ragheb qui transcrivit et traduisit les inscriptions, enrichit la liste des instruments et rédigea les notices biographiques des facteurs d'après des sources arabes souvent inédites. Enfin, après le décès de Francis Maddison, deux autres arabisants Bruno Halff, inspecteur général de l'Éducation nationale et Muriel Roiland, ingénieur CNRS à l'IRHT, menèrent à bien la publication.

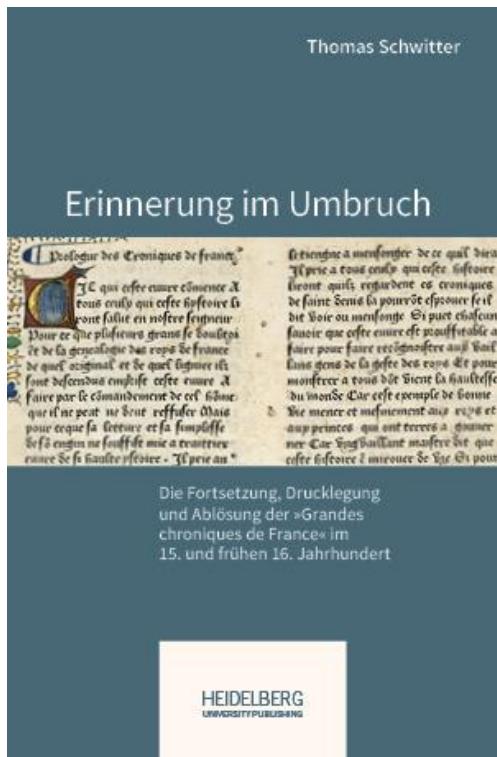
Emmanuel Pouille a dit de l'astrolabe qu'il était un « bel et noble instrument, emblématique de l'astronomie ancienne ». Plus enthousiastes encore, Brieux et Maddison le qualifient de « sommet du savoir, symbole des orbes, complexe de géométrie, figure du monde, guide de la sagesse, Instrument Roi ». De fait, peu d'objets ont joué un rôle comparable dans l'histoire de la civilisation. Dans les pays d'Islam, l'astrolabe est lié à la religion et les astrolabistes ont fleuri jusqu'au XIXe siècle. Beaucoup d'entre eux ont signé leurs instruments avec souvent des commentaires d'une grande élévation religieuse ou poétique, à la différence de l'Occident où les astrolabes ne sont signés qu'à partir du XVIe siècle.

C'est pourquoi ce livre n'est pas un répertoire d'astrolabes, mais des astrolabistes, même s'ils ne sont connus que par des textes et que leur production est perdue. Il recense les facteurs d'astrolabes et d'instruments scientifiques portant une signature, réalisés en terre d'Islam ou inspirés par la tradition islamique. Toute leur production est décrite : astrolabes, astrolabes universels, astrolabes quadrants, quadrants, globes et sphères célestes, cadrans solaires portatifs, cadrans solaires muraux, cadrans solaires en forme de demi-cercle équatoriaux, anneaux équinoxiaux, boussoles, indicateurs de la qibla, équatoires, horloges, tables géomantiques. Les auteurs ont fait le choix intrépide mais solidement étayé de structurer l'ouvrage en chapitres pour mettre en valeur les foyers de production et esquisser une typologie. Chaque chapitre traite d'un type. La détermination du type des instruments se fonde sur des critères géographiques et culturels, sur les inscriptions, sur la nature et l'apparence de l'objet lui-même.

On trouve ainsi successivement les facteurs d'instruments de type archaïque oriental (Iraq abbasside), de type andalou, de type persan, de type syro-égyptien, de type byzantin, de type maghrébin, de type judéo-arabe, de type ottoman, de type arménien, de type moghol, pour terminer par les facteurs européens et américains et les facteurs non classés. Chaque pièce est décrite d'après l'original, aux quatre coins du monde, par les auteurs eux-mêmes, rarement sur photo pour les pièces interdites ou aujourd'hui perdues. On trouve ensuite le lieu de conservation et les propriétaires antérieurs, la date, l'inscription en cursive avec les points diacritiques, la description de l'araignée et de la mère, le nombre de tympans et la bibliographie complète.

Le premier volume se termine par une bibliographie colossale (p. 560-664), une liste des sources manuscrites (664-665), un index des facteurs (667-682), l'index des lieux de conservation (683-688). Le second volume, quant à lui, est un véritable bijou typographique. On y trouve les photos des instruments soit 969 clichés, souvent réalisés par Alain Brieux lui-même. Ils sont d'une parfaite netteté et leur présentation particulièrement élégante.

Il ne messied pas de parler ici d'un chef d'œuvre auquel la communauté scientifique réservera, on l'espère, les honneurs qui lui sont dus. En effet, on se priverait d'un grand bonheur en réservant ce livre aux historiens de l'astronomie arabe. Avec lui, le lecteur patient ne pénètre pas seulement dans les ateliers, les lieux de prière, les observatoires et les cours principales. Il s'élève à cette fine pointe de l'esprit où la rigueur et la beauté convergent dans l'émerveillement devant l'ordre du monde. Le regretté Emmanuel Poulle, qui fut de l'entreprise, avait fait inscrire sur son souvenir pieux un verset des Psaumes *Cæli ennarrant gloriam Dei* (Ps. 18, v.2). Les astrolabistes musulmans n'auraient pas dit autre chose. »



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, le livre de Thomas Schwitter, *Erinnerung im Umbruch – Die Fortsetzung, Drucklegung und Ablösung der >Grandes Chroniques de France< im 15. und frühen 16. Jahrhundert*, Heidelberg, University Publishing, Pariser Historische Studien, Band 24, 2022, 334 pages.

L'auteur de ce livre – issu d'une thèse soutenue à l'université de Berne – souligne avec raison le manque d'intérêt que l'historiographie récente a manifesté à l'égard de la reprise et de la continuation des *Grandes Chroniques de France* après 1380 et l'achèvement de la version dite de Charles v. Disposant depuis la première moitié du du xx<sup>e</sup> siècle, grâce à Jules Viard et Roland Delachenal, d'une édition critique de qualité de cette œuvre, l'érudition considérait que l'histoire des *Grandes Chroniques* s'était définitivement arrêtée à la mort de Charles v. Il n'en est rien pourtant ; passés les troubles et désordres du règne de Charles vi et de la première partie du règne de Charles vii avec l'irruption de la guerre civile relayée par la conquête anglaise, on a entrepris d'ajouter le récit des règnes de Charles vi et Charles vii ; plusieurs auteurs, avec des options politiques différentes, sont en quelque sorte entrés en

compétition pour fournir cette continuation. Les *Grandes Chroniques de France* ont parallèlement obtenu une diffusion beaucoup plus large par le biais de quatre éditions imprimées publiées de 1476/1477 à 1518. Mais dès la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, l'œuvre commence à être jugée démodée et plusieurs historiens s'efforcent de la remplacer, un processus qui aboutit véritablement au tournant du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle avec les œuvres de Robert Gaguin, Nicols Gilles et Paul Emile de Vérone.

Le livre est organisé en trois parties. Les deux premières reconstituent la chronologie de la production historiographique dans l'entourage de la royauté française au xv<sup>e</sup> siècle. La troisième propose une interprétation de la portée politique des différentes versions et traditions historiographiques ainsi mises en évidence.

La première partie, intitulée « Die Fortsetzungen der »Grandes Chroniques« im 15. Jahrhundert », traite de la production historiographique française à partir du milieu du xv<sup>e</sup> siècle et de sa contribution à l'actualisation et à la continuation des *Grandes Chroniques de France* dans l'état qu'elles avaient atteint au début du règne de Charles vi. Les principaux acteurs de ce travail sont Jean Chartier, l'auteur de la chronique dite de Jean Juvénal des Ursins, Noël de Fribois et Gilles le Bouvier dit le Héraut Berry. Ils s'attellent à la rédaction d'une traduction/adaptation puis d'une continuation de la chronique latine de Charles vi écrite à Saint-Denis par Michel Pintoin. Tous ces auteurs écrivent dans le souvenir encore très proche de la guerre civile entre Bourgogne et Orléans et leur vision de l'histoire traduit leur orientation politique dans ce conflit. Jean Chartier et l'auteur de *l'histoire du règne de Charles vi*, entre lesquels Thomas Schwitter suggère qu'il existe une étroite connexion, dont le responsable pourrait bien être le chancelier Guillaume Juvénal des Ursins plutôt que son frère Jean, sont favorables à la réconciliation et se placent dans la continuité de la tradition historiographique dionysienne. Fribois en revanche se montre très hostile au parti de Bourgogne et est très critique à l'égard du travail de Pintoin et plus généralement de la tradition historiographique issue de Saint-Denis ; il la juge incapable de donner un récit historiographique convenable et est donc le premier à vouloir reprendre à nouveaux frais la rédaction d'un récit de l'histoire de France. L'œuvre historiographique du héraut Gilles le Bouvier représente parallèlement un autre effort pour créer à propos du règne de Charles vii une nouvelle tradition historiographique d'inspiration orléanaise et indépendante du monastère de Saint-Denis. Thomas Schwitter souligne en tout cas que c'est seulement après la prise définitive de Bordeaux par le roi de France en 1453 et la fin effective de la guerre dite de Cent Ans que le travail d'actualisation de

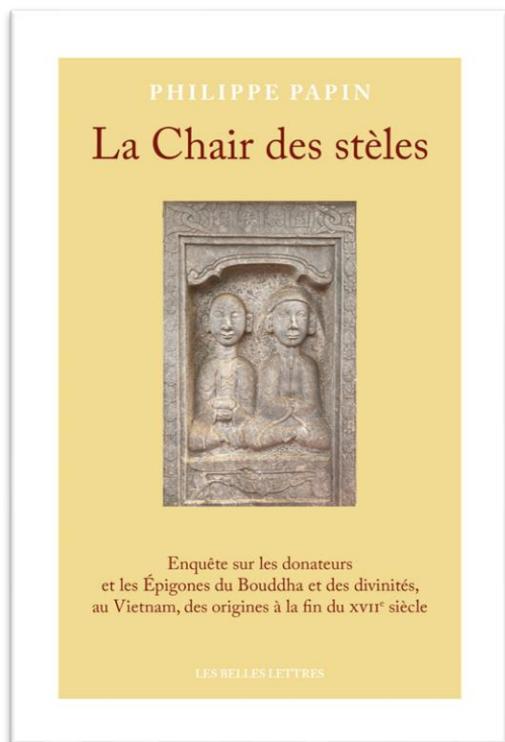
l'histoire de France a pu reprendre et qu'il a été mené par des auteurs qui se situaient dans un rapport de concurrence. Cela s'est traduit dans les choix faits lors de la refonte des *Grandes Chroniques de France* poussées jusqu'en 1458 dont témoignent les quatre manuscrits conservés que Thomas Schwitter analyse précisément. Il en ressort que si l'*Histoire de Charles vi* a permis d'actualiser l'œuvre jusqu'en 1402, c'est ensuite le travail de Gilles le Bouvier qui a été privilégié, l'un et l'autre textes toutefois dans une version quelque peu retravaillée. Thomas Schwitter relève différentes indices qui font penser que ce n'est pas à Saint-Denis et sous la responsabilité de Jean Chartier que cette nouvelle version des *Grandes Chroniques* a été conçue. En revanche, le fait que l'un des manuscrits de cette continuation (BNF fr 2611/2612) ait appartenu à Jeanne de France, épouse du duc Jean II de Bourbon, et un autre (Madrid, BNE Vitr 24-12) à la famille de Croÿ-Chimay peut faire penser que c'est dans le milieu des serviteurs de Charles vii qui avaient été les grands acteurs de la reconquête que cette continuation a été réalisée, probablement peu avant la mort du roi. Une nouvelle version actualisée et continuée des *Grandes Chroniques* fut ensuite entreprise dans les années 1470, une fois Louis xi réconcilié avec les anciens serviteurs de son père. Elle pousse le récit jusqu'en 1461 en reprenant jusqu'en 1422 la version continuée jusqu'en 1458 puis en enchaînant avec la chronique de Charles vii de Jean Chartier qui se substitue à celle de Gilles le Bouvier. C'est cette version des *Grandes Chroniques* qui fut imprimée pour la première fois à Paris par Pasquier Bonhomme en 1476-1477 et l'on en possède également cinq manuscrits ; quatre d'entre eux sont des copies de l'édition mais le cinquième (BNF fr 2598) semble bien donner la version manuscrite de la continuation imprimée par Pasquier Bonhomme. L'analyse que Thomas Schwitter fait de cette continuation montre que, non seulement sur le plan du contenu, avec la reprise de Chartier, mais aussi dans l'arrangement formel du texte, c'est bien la tradition des *Grandes Chroniques* qui a été reprise. Le grand intérêt de cette première partie du livre de Thomas Schwitter est de reposer sur un repérage et de fournir une analyse minutieuse et fine des manuscrits et du contenu de toutes les compilations historiques produites autour de la royauté française dans les années 1450-1480. La seconde partie intitulée « Die Ablösung der »Grandes chroniques« auf dem Buchmarkt » s'intéresse aux destinées de l'écriture de l'histoire de France sous le règne de Louis xi. Le besoin d'une histoire de France rénovée d'après le nouveau canon humaniste s'y fait sentir de plus en plus fortement en même temps que l'imprimé, sans faire disparaître les manuscrits, s'assure la domination du champ littéraire. Se détournant de Saint-Denis, Louis xi avait nommé historien officiel le clunisien et secrétaire royal Jean Castel. On ne possède cependant de ce dernier que des *Croniques abrégées*, un compendium chronologique conservé en un unique exemplaire, mais il n'est pas impossible, si l'on prend au sérieux une allusion de l'imprimeur Antoine Vérard, qu'il ait œuvré à une première version de ce qui deviendra la *Chronique scandaleuse* de Jean de Roye, le récit de référence pour le règne de Louis xi à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au début du xvi<sup>e</sup> siècle, utilisé pour le règne de Louis xi par les trois compilations historiques à succès que sont à cette époque la *Chronique abrégée des rois de France*, *La mer des histoires*, et le *Compendium* de Robert Gaguin. Jean Castel mort en 1476 n'est pas immédiatement remplacé mais, tandis que Gaguin se propose en vain, l'entourage royal cherche un Italien rompu à l'écriture humaniste de l'histoire. Pendant que la volonté de rénover l'histoire de France cherchait quelque peu difficilement à se traduire en actes, la succession des éditions des *Grandes Chroniques de France* traduit leur popularité persistante ; après celle, assez médiocre, de Pasquier Bonhomme en 1476 vient celle d'Antoine Vérard en 1493 qui reprend l'édition précédente mais en corrige nombre de fautes ; présentée comme une commande de Charles viii, c'est une édition de luxe ornée de quelque 950 gravures, mais le libraire adapte le caractère plus ou moins luxueux des exemplaires à la demande des acheteurs ; cette édition, produite à la veille de la première expédition d'Italie, pourvue d'un nouveau prologue, devait célébrer la grandeur de la « nation » française et de sa noblesse. Viennent ensuite l'édition de Guillaume Eustace, imprimée « avec privilège du roi » en 1514, qui s'appuie sur celle de Vérard mais continue le texte avec un résumé tiré de Gaguin, et celle de Jean de Courtizy pour Galliot du Pré en 1518 qui reprend celle de son prédécesseur tout en l'augmentant des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de Jean Lemaire des Belges, ce qui lui permet de faire des Gaulois-Français le peuple dominant de l'histoire universelle. Et dans cette ultime édition, le titre « Grandes chroniques de France » avait été remplacé par celui de « La mer des histoires et croniques de France ». Parallèlement, d'autres textes traitant de l'histoire française accédaient à l'impression à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et introduisaient de nouveaux accents. *La mer des histoires* imprimée pour la première fois chez Pierre Le Rouge à Paris en 1488 est pour l'essentiel une traduction du *Rudimentum Novitiorum* que Lukas Brandis avait publié à Lubeck en 1475 et qui entendait livrer un savoir universel sur l'histoire du monde. *La Mer des histoires* commençait

donc à la création du monde, se poursuivait avec l'histoire biblique puis devenait une chronique des papes et des empereurs, le tout associé à une description du monde connu et à une description de la terre sainte. Mais l'auteur de *La mer des histoires* avait interpolé dans l'histoire des papes et des empereurs une histoire des rois de France reprise en partie, sous forme abrégée, aux *Grandes Chroniques de France*. Au besoin d'un résumé d'histoire de France répondit aussi l'impression en 1490, à la fois à Paris et Lyon, d'une *Chronique abrégée des rois de France* qui empruntait à l'abrégé à succès du xv<sup>e</sup> siècle connu sous le nom d'*A tous nobles* et à *La Mer des histoires*. Thomas Schwitter montre l'apport de ces deux œuvres à la révision en cours de l'histoire de France. Comme la quatrième édition des *Grandes Chroniques de France*, ils témoignent d'une volonté neuve d'articuler plus étroitement l'histoire de la France et des rois de France avec l'histoire universelle, ceci à une époque où les rois de France aspiraient à nouveau à la couronne impériale. Ils posent aussi la question d'une réécriture de l'*origo* des Français et intègrent fortement la loi salique dans l'histoire de France. Ces deux œuvres furent à plusieurs reprises imprimées et réimprimées à Lyon et Paris jusqu'au début du xvi<sup>e</sup> siècle avant de laisser la place au durable succès de Robert Gaguin, Nicole Gilles et Paul Emile auxquels elles avaient contribué à frayer la voie. Thomas Schwitter situe très clairement leurs positions respectives dans le vaste effort d'une rénovation de l'histoire de France en insistant notamment sur la prise de distance beaucoup plus nette chez Paul Emile que chez Gaguin et Nicole Gilles par rapport à l'ancien modèle dominant que constituait la combinaison des *Grandes Chroniques de France* et de la *chronique abrégée des rois de France* (avec ses continuations) de Guillaume de Nangis.

Dans la troisième partie de son livre intitulée « *Die Erinnerung an den französischen Bürgerkrieg (1407-1435)* », Thomas Schwitter met en évidence les partis pris politiques des auteurs de ces œuvres en étudiant la perception de la guerre civile entre Orléans/Armagnac et Bourgogne dans l'historiographie du xv<sup>e</sup> et du début du xvi<sup>e</sup> siècle. Tandis que Monstrelet, dont la chronique est au fondement d'une historiographie bourguignonne, relativise la responsabilité du duc de Bourgogne dans le meurtre de Louis d'Orléans en 1407, Gilles le Bouvier le campe en unique responsable du meurtre et de la guerre civile qui s'ensuit, ce que fait également Noël de Fribos en traduisant en français une sélection de passages de la chronique de Michel Pintoin de telle manière que le lecteur ne perçoit plus les éléments de complexité que Pintoin avait introduits dans son récit de l'affaire. Aucune de ces deux positions tranchées ne pouvait toutefois susciter l'adhésion d'un milieu d'officiers royaux et de bourgeois parisiens qui s'était en partie satisfait de la double monarchie avant de se rallier à Charles vii après le traité d'Arras de 1435. C'est leur point de vue que reflétait beaucoup mieux l'*Histoire de Charles vi* (la chronique dite de Jean Juvénal des Ursins) qui adaptait en français et complétait la chronique de Michel Pintoin ; là où Pintoin par exemple avait suggéré que certains auraient pu être convaincus par les arguments de Jean Petit sur la légitimité du tyranicide, l'adaptateur écrivait que personne n'avait osé protester. La chronique n'hésite pas en revanche à rejeter sur la noblesse, son inconséquence, sa lâcheté, son indiscipline voire sa désobéissance, la responsabilité des événements funestes de la période. C'est une réponse à cette critique que fournissaient en quelque sorte Jean Chartier et Gilles le Bouvier, représentant d'une version « monarchico-orléanaise » de l'histoire, en exaltant la reconquête de la Normandie et de la Guyenne comme le triomphe d'un roi redevenu conquérant et efficacement servi par la haute noblesse du royaume. Les choix faits entre ces différents textes pour continuer les *Grandes Chroniques de France* à partir des années 1450 tiennent compte de ces différences de perspective pour constituer un texte qui récrit l'histoire de la guerre civile en fonction du contexte du moment, notamment celui des relations entre Bourgogne et France. Un exemple de ces transformations est la redatation qui intervient dans la version des *Grandes Chroniques de France* continuée jusqu'en 1461 du meurtre de Louis d'Orléans de sa date effective du 23 novembre 1407 au 9 octobre 1407 qui se trouve être le jour de la Saint-Denis, ce qui fait de Louis un martyr de la cause de la royauté française. La version « monarchico-orléanaise » de l'histoire est cependant remise en question à la fin du siècle par un retour en force de la vision « parisienne » de l'histoire de France, celle des officiers royaux – l'analyse très neuve des *Vigilles de Charles vii* de Martial d'Auvergne ou de la *Mer des histoires* le montre – car elle n'est plus adaptée au contexte politique de la « Guerre Folle » qui conduit, contre la dissidence orléanaise, à mettre en avant l'idéal d'une France dont tous les ordres sont unis dans l'obéissance au roi. La réconciliation entre Charles viii et le duc d'Orléans, l'accession à la royauté de ce dernier sous le nom de Louis xii ne suffisent pas à rendre son actualité à la vision « monarchico-orléanaise » de l'histoire même si on la retrouve dans la deuxième édition des *Grandes Chroniques de France* par Antoine Vérard et plus encore dans la *Chronique abrégée des rois de France*. C'est ce qui conduit les

nouveaux historiens de la France à la fin du xv<sup>e</sup> siècle à remettre en chantier la rédaction d'une nouvelle version de l'histoire de France. Chez Robert Gaguin, c'est ainsi la vision « parisienne » de l'histoire de France qui revient sur le devant de la scène tandis que Nicole Gilles, qui connaît et utilise Monstrelet, développe une vision historique qui légitime les efforts pour empêcher tout retour à la guerre civile. En même temps, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le retravail historiographique du passé récent pouvait être considéré comme achevé ; les temps étaient mûrs pour reprendre de fond en comble l'écriture de l'histoire de France, ce qu'avait entrepris Paul Emile mais sa mort l'empêcha de traiter l'époque de la guerre civile. Fondé sur des dépouillements considérables d'œuvres historiques en bonne partie inédites, l'ouvrage de Thomas Schwitter est un livre important qui modifie en profondeur l'image que l'on avait de l'historiographie française du xv<sup>e</sup> siècle. Contre l'idée reçue d'une production historiographique peu dynamique et peu originale, il montre sa diversité et sa richesse et met en évidence les enjeux politiques qui sont à l'arrière-plan de cette diversité et qui s'expriment dans la réécriture de l'épisode traumatisant que fut la guerre civile inaugurée par le meurtre de Louis d'Orléans ».

Philippe Papin



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage que j'ai publié en novembre 2022 aux éditions Les Belles Lettres : *La Chair des stèles – Enquête sur les donateurs et les Épigones du Bouddha et des divinités, au Vietnam, des origines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, 631 pages, 68 illustrations, 12 cartes.

Il s'agit d'une étude philologique et historique de la donation religieuse au Vietnam pendant mille ans, depuis ses premières et timides manifestations du VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à son éclosion triomphale au XVII<sup>e</sup>. Faute de sources alternatives, notamment les contrats originaux rédigés sur du papier, qui ont disparu, elle se fonde pour l'essentiel sur les informations contenues sur les stèles érigées pendant des siècles dans les villages du Vietnam, et qui s'y trouvent encore pour la plupart. Le corpus, présenté dans ses grandes lignes dans une « Note liminaire » (pp. 20-34), puis, pour le seul XVII<sup>e</sup> siècle, dans le chapitre 6 (pp. 215-251), comprend plus de 2200 inscriptions : soit, en convertissant à raison d'un mot pour un sinogramme, un volume équivalant à plus de deux fois les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Parmi elles, exactement 1876 datent du seul XVII<sup>e</sup> siècle. Cette masse documentaire considérable – la densité épigraphique du

Vietnam est l'une des plus importantes du monde – est aussi, pour reprendre l'expression d'Émile Gaspardone, professeur d'histoire et philologie du Vietnam au Collège de France de 1946 à 1965, une « masse de silence ». De fait, bien que les stèles vietnamiennes aient été merveilleusement estampées par l'École française d'Extrême-Orient entre les deux guerres, elles n'ont été que très peu étudiées, et jamais « en série ».

La donation pieuse a partie liée avec la production épigraphique. Elle en représente un tiers jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, un dixième au XV<sup>e</sup> siècle, les trois quarts au XVI<sup>e</sup> siècle et les neuf dixièmes au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est elle, la donation, d'un niveau financier à chaque fois modeste, qui fut la cause et l'infatigable matrice de la production de toutes ces stèles commémoratives mettant en valeur les « beaux gestes » de charité des villageois ordinaires.

La stèle n'est pas la copie *verbatim* du contrat, ou très rarement. Si elle en transmet les informations réglementaires et factuelles, notamment la nature et le montant des dons d'une part, les contreparties cultuelles obtenues par les donateurs d'autre part, toutes choses qui fournissent des points d'appui solides à l'historien, elle en constitue la version affichée, publique, embellie et, surtout, porteuse d'une histoire individuelle. Le donateur – qui souvent est une donatrice – explique les raisons de sa libéralité, ses motifs d'ordre religieux, familiaux ou sociaux, ce qu'il espère et ce qu'il prévoit. Son récit, brodé autour des dispositions du contrat-papier, apporte cette « chair humaine » dont parlait Marc Bloch et qu'on désespérait de trouver dans la documentation historique classique du Vietnam – trop pleine de guerres, de rois et de hauts personnages désincarnés. Gravées sur les stèles villageoises de donation, des milliers d'histoires brèves, mais gorgées de moelle, palpitent et croquent sous la dent.

La première partie du livre (chapitre 1 à 5, pp. 35-211) enquête sur les temps anciens. Elle cherche à mettre en lumière le double passage de la donation qui, de collective, est devenue individuelle et, de gracieuse, est devenue conditionnée par des contreparties cultuelles. Le changement s'opère vraiment dans les années 1580-1640. Les donateurs, en position de force tant les notables ont faim d'argent au moment où la cour les abandonne, dictent leurs conditions. Ils le font d'abord à l'aide d'une procédure originale : la dédicace à des membres défunts de leur famille du bénéfice spirituel de leur donation ; en plus de leurs dons, ils remettent de l'argent ou de la terre qui serviront à payer les cérémonies commémoratives de la mort de leurs proches. Cette création contractuelle d'un bénéficiaire extérieur, distinct à la fois du donateur et de son donataire, débarrasse la charité du soupçon d'être motivée par un

intérêt personnel. Mais ce qui va pourtant très vite se produire – deuxième partie, chapitres 6 à 9, pp. 213-366 – c'est que les donateurs vont s'attribuer à eux-mêmes, de glissement en glissement, toutes les marques de prestige et « cérémonies de contrepartie » qu'ils avaient jusque-là prudemment réservées à leurs seuls ancêtres. Dans les villages, à un niveau social très ordinaire, des cohortes entières de donateurs, d'abord passifs « mangeurs de sacralité », puis actifs « serviteurs des dieux », vont désormais agir ouvertement pour eux-mêmes.

C'est alors que naît « l'Épigonat ». Il apparaît pour la première fois dans les années 1630, puis devient la modalité majoritaire de la donation dans la décennie 1670 – définitivement : les derniers exemples datent de 1948. En quoi consiste-t-il ? En une extension théologique de l'auto-dédicace : le donateur, bouillonnant de vie mais également mort en puissance, défunt potentiel et donc « futur ancêtre de sa future descendance », prévoit, organise et finance dès maintenant la piété démonstrative qu'il réclame. D'abord il obtient un titre honorifique religieux : Épigone du Bouddha 後佛 (*Hậu Phật*) s'il est honoré dans un sanctuaire bouddhique, Épigone de la Divinité tutélaire du village 後神 (*Hậu Thần*) s'il est honoré dans une maison communale. Ensuite, il met en place une fondation pieuse qui dispose d'un capital en terre ou en argent (mais surtout en terre) dont le produit servira à lui rendre hommage de son vivant mais aussi après sa mort : « aussi longtemps que coule l'eau des longs fleuves et glisse l'onde des rivières », autrement dit : pour l'éternité, les notables devront obligatoirement pourvoir à son culte funèbre, et singulièrement au rite très important de la commémoration annuelle de l'anniversaire de sa mort.

Sitôt née, cette procédure a non seulement éliminé les anciennes formes de donation à contreparties, ses concurrentes, mais elle a provoqué un net recul de la donation entièrement gracieuse. En 1500, toutes les donations étaient gracieuses ; en 1600, un tiers comprenait des contreparties ; en 1700, deux tiers étaient à contreparties, avec parmi elles pas moins de 80 % d'Épigones. À l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Épigonat représentait la moitié des donations, et donc plus de 40 % du total des inscriptions gravées, quel que fût leur sujet.

La dernière partie du livre (chapitres 10 à 14, pp. 367-562) s'intéresse précisément aux 713 stèles (1542 estampages), érigées de 1628 à 1699, enregistrant les dons de 1062 personnes dont les 1108 bénéficiaires spirituels (dans la majeure partie des cas : eux-mêmes) furent élus Épigones par les notables. Dans ces textes, les informations fourmillent. On y parle des notables, des destins individuels, des gens seuls, des couples sans enfant, des malheurs et bonheurs de la vie, du Bouddha et des divinités, de la mer des Douleurs qu'il faut bien franchir, de la mort qui fait peur, des rites et de la liturgie funéraire, mais aussi de la superficie et la rentabilité de lopins de terre, de l'argent qui s'investit, de la composition et du coût des banquets de clôture des cérémonies. À raison de six ou sept renseignements concrets par stèle, les uns qualitatifs, les autres quantitatifs, l'ensemble du corpus forme un puzzle à cinq mille pièces.

C'est à l'assemblage de ce puzzle historique géant que se consacre cette enquête dans la profondeur des stèles, des mentalités, des croyances et des existences passées. »